

OO PRO VELO



FÉDÉRATION CYCLISTE VALAISANNE
Fondée en 1922
WALLISER RADFAHRRERVERBAND
gegründet in 1922



« *Davantage de bandes cyclables en Suisse romande* » *Défendons et protégeons les cyclistes*

Pétition à l'attention des Grands Conseils romands
Fribourg - Genève - Jura - Neuchâtel - Vaud - Valais

Les cyclistes craignent souvent pour leur intégrité physique lorsqu'ils roulent sur les chaussées de Suisse romande: que ce soit pour pratiquer leur sport favori, pour leurs déplacements quotidiens ou de loisirs. Cette situation ne peut plus durer. **Les cyclistes doivent pouvoir rouler en sécurité sur des aménagements cyclables.** Les cyclistes doivent être pris en considération dans les aménagements routiers au même titre que les autres moyens de transport et non de façon subsidiaire.

Dans ce contexte, nous demandons que soient développés les bandes cyclables et autres aménagements **pour plus de respect et convivialité à l'égard des cyclistes.**

NOM	PRENOM	RUE	LOCALITE	SIGNATURE

Premiers signataires : Bertrand Duboux, journaliste; Florence Germond, présidente PRO VELO Région Lausanne; Jean-François Steiert, conseiller national FR; Yves Christen, VD, anc. conseiller national/syndic Vevey; Pascal Richard, anc. champion olympique; Jacques Bourgeois, conseiller national FR, président Fondation cyclisme romand; Serge Demierre, GE, anc. coureur professionnel; Bruno Boscardin, GE, anc. coureur professionnel; Richard Chassot, FR, directeur Tour de Romandie; Georges-André Banderet, président ACCV; Marcel Gutschner, président PRO VELO FR, Marylène Volpi-Fournier, députée VS; Alain Dalmais, président PRO VELO Riviera; Jacques Moser, PRO VELO NE; Valérie Cerf, PRO VELO JU; Jean-Marc Sutterlet, président PRO VELO Yverdon; Robert Dill-Bundi, VS, anc. champion olympique/monde piste; Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats GE; Vincent Fiechter, président PRO VELO GE; Joe Genoud, député FR, Paul-André Roux, président Grand Conseil VS ; Thérèse Meyer, conseillère nationale FR, Jean-Charles Zimmermann VS; Pascal Luisier VS.

A retourner d'ici au 20 août 2009 à l'adresse suivante:

PRO VELO Région Lausanne/ Case postale 7170 / 1002 Lausanne

OO PRO VELO



ASSOCIATION • CYCLISTE • CANTONALE • VAUDOISE
FÉDÉRATION CYCLISTE VALAISANNE
Fondée en 1922
WALLISER RADFAHREVERBAND
gegründet in 1922



« **Davantage de bandes cyclables en Suisse romande** » *Défendons et protégeons les cyclistes*

Pétition à l'attention des Grands Conseils romands

Depuis plus de 140 ans que le sport cycliste existe ou que l'on se déplace à vélo au quotidien, la petite reine n'a pas reçu son dû de la part des pouvoirs publics. En effet, son terrain de jeu, la route, est ouverte à tous les véhicules: voitures, motos, bus, tracteurs, camions et autres.

Dans ce contexte, l'intégrité physique des cyclistes est souvent mise en danger. Pourtant, comme tout citoyen et contribuable, les cyclistes ont aussi le droit d'utiliser la route en toute sécurité pour leurs déplacements ou la pratique de leur activité sportive. Des piscines sont construites pour la natation, des salles omnisports pour la gymnastique, le basketball ou le volleyball, des stades pour l'athlétisme ou le football, des halles pour le tennis, mais bien peu est réalisé pour les cyclistes.

Là où elles existent, les bandes et pistes cyclables soumettent trop souvent les cyclistes à un véritable parcours du combattant; tantôt sur les trottoirs en conflit avec les piétons, tantôt en pleine circulation lorsque tout marquage, et donc toute « protection », disparaît subitement. Régulièrement, les aménagements cyclables sont mal entretenus ou encombrés de voitures à l'arrêt avec des portières qui peuvent s'ouvrir sans prévenir.

Un réseau de bandes et aménagements cyclables sécurisé est plus que jamais nécessaire afin de permettre de rouler sans risquer son intégrité physique à chaque coup de pédale, sans vivre avec la hantise d'être percuté par une voiture ou un poids lourd qui refuse de ralentir malgré le manque de place pour dépasser.

Dans un monde victime de la sédentarité, de la pollution et des nuisances du trafic, des routes sans aménagements cyclables ne doivent plus être construites en Suisse romande. Il est grand temps de revendiquer la place que les cyclistes méritent. Les aménagements cyclables sont nécessaires en ville et en campagne pour petits et grands.

Le vélo est une alternative à la saturation dont souffrent les centres urbains. Le temps est maintenant venu de reconnaître l'utilité grandissante de cet engin génial qui, plus que jamais, représente notre avenir malgré son grand âge.

Mobilisons-nous pour défendre et protéger l'activité cycliste comme elle le mérite. Si vous êtes convaincus qu'une action doit être entreprise dans ce sens, manifestez votre solidarité en soutenant la pétition « **Davantage de bandes cyclables en Suisse romande** ».